

Cyrax sàrl

Extraits des Conditions Générales de Vente à partir de 01.2012

GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir toutes ventes de produits et toutes prestations associées à ces ventes effectuées par Cyrax sàrl, dit le vendeur dont le siège social est fixé au :

208, route de Burange L-3429 Dudelange – Luxembourg

Email : info@aquabion.lu

Sarl au capital de 12.500 Euro / RC B 151532

No. De TVA Intracommunautaire : LU23772809

Les ventes sont assurées au Luxembourg à destination de personnes physiques ou morales agissant dans le cadre de leur activité professionnelle ou privée. Ainsi défini le client est l'acquéreur des produits et services commercialisés par la société Cyrax sarl et accepte les présentes conditions générales de vente.

Le vendeur se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Toutes autres conditions n'engagent la société Cyrax sarl qu'après confirmation écrite de son gérant détenant l'autorisation de commerce. Pour toutes les ventes/prestations effectuées en dehors du territoire précité, les Conditions Générales de Vente « Export », disponibles sur demande écrite, seront applicables. Le seul fait de passer une commande à Cyrax sarl implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. Les clauses stipulées lors de confirmations de commande de nos clients ne peuvent ni annuler ni modifier ces conditions.

PRODUITS

Les produits/services proposés à la vente sont ceux figurant sur les supports et médias officiels proposés par Cyrax sarl (catalogues papier ou électronique), étant précisé que Cyrax sarl se réserve le droit et la possibilité de modifier ou élargir à tout moment la gamme des produits et services proposés.

Les offres de produits et services proposés par Cyrax sarl s'entendent sous réserve de la disponibilité de ceux-ci. Par ailleurs il est entendu que les caractéristiques, dimensions, poids, photos, représentations graphiques spécifiées dans nos supports n'ont qu'une valeur indicative. Cyrax sarl se réserve la faculté de remplacer le produit visé dans la commande, même après réception de celle-ci, sans toutefois que les caractéristiques essentielles du produit considéré n'en soit altérées.

DROITS A L'IMAGE / EXPLOITATION GRAPHIQUE

Il est strictement et formellement interdit à toute personne ou entreprise autre que Cyrax sarl d'utiliser les images, photos, descriptifs et logos exploités par la société Cyrax sarl via ses supports papier et en ligne, sous peine de poursuites judiciaires et une amende fixée à la hauteur du préjudice subi, mais de 50.000 Euro minimum. Tous les frais juridiques qui seront engagés, sont à la charge de la personne ou l'entreprise identifiée et agissant illégalement et sans autorisation préalable d'exploitation écrite par Cyrax sarl.

GARANTIE

En cas de vente d'un produits technique, Cyrax sarl garantie le produit pour une durée légale de 2 ans, extensible sur demande préalable et sous réserve d'acceptation de Cyrax sarl. La garantie porte sur le fonctionnement de l'appareil uniquement. En aucun cas la garantie se porte sur les installations ou appareils pouvant se trouver en amont ou en aval. Un non-effet sur les appareils en amont ou en aval de l'appareil ne peut en aucun cas engager la société Cyrax sarl. La base de toute garantie légale est le respect des conditions de placement définis par Cyrax sarl. Les conditions de placement sont à tout moment disponibles sur simple demande par mail ou courrier auprès de Cyrax sarl. Seul le bureau d'étude collaborant avec Cyrax sarl est en mesure d'accorder la délivrance d'un certificat de garantie ou non. Dans tous les cas la modification d'une installation en place, garantie sur certificat original Aquabion, tamponné et signé par le gérant et faite par un professionnel autorisé par Aquabion, annule toute garantie en place si Cyrax sarl n'a pas expressément confirmé son accord. En aucun cas Cyrax sarl peut être tenu pour responsable pour des installations faites par des entreprises tierces. Chaque entreprise installant le produit Aquabion en toute conscience professionnelle, ne pourra tenir pour responsable la société Cyrax sarl. Toute manipulation non autorisée par Cyrax sarl ainsi que les installateurs partenaires, annule avec effet immédiat la garantie en place. Toute réclamation doit être adressée par écrit à Cyrax sarl en recommandé avec accusé de réception. Cyrax s'engage à donner réponse dans un délai de 15 jours ouvrables afin d'étudier une problématique potentielle et d'exprimer ses conseils pour remédier aux éventuels problèmes si l'implication certaine des appareils peut être démontrée. Cyrax sarl se réserve le droit de faire appel à des ingénieurs experts indépendants et aux frais du client final afin d'établir une image d'ensemble exploitable et afin de prendre une décision.

RESERVE DE PROPRIETE

Sauf décision préalable expresse et écrite de la part de Cyrax sarl, notifiée au client avant la livraison de chaque commande, Cyrax sarl conservera l'entière propriété des produits livrés jusqu'à complet paiement du prix correspondant aux appareils et accessoires jusqu'à parfaite exécution par le client de ses obligations à l'égard de Cyrax sarl. Par ailleurs les produits ne pourront être revendus sans l'accord préalable et écrit de Cyrax sarl. Nonobstant toute clause contraire et en cas de non respect par le client d'une échéance de paiement, Cyrax sarl, sans préjudice de ses autres droits, pourra obtenir de plein droit et sur notification adressée au client par lettre recommandée avec AR, la restitution des produits concernés aux frais du client.

DELAI DE LIVRAISON / D'EXECUTION DES PRESTATIONS ASSOCIEES

Les délais de livraison, les cas échéant, d'exécution des prestations associées sont spécifiés au moment de l'acceptation de la commande. A titre indicatif, le délai moyen de commandes sur le territoire Luxembourgeois est de 12 jours ouvrés pour des produits étant de stock. Les commandes spéciales pouvant avoir une durée de livraison jusqu'à 9 semaines minimum. Il est expressément entendu que les délais ne peuvent qu'être à titre indicatifs, leur non respect ne pouvant en aucun cas engager la responsabilité de Cyrax sarl. Cyrax sarl est autorisé de procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir qu'à la condition que le client ait rempli l'ensemble de ses obligations à l'égard de Cyrax sarl. Dans le cas d'une fabrication spéciale, un retard ne pourra en aucun cas entraîner l'annulation de la commande.

RETOUR

Cyrax sarl pourra, sous les réserves énoncées ci-après, accepter le retour des produits concernés et échanger le produit sous réserve d'acceptation. Le client (privé/particulier uniquement) dispose d'un délai de 15 jours à compter de la date de prise de livraison du produit concerné pour effectuer sa demande de retour auprès de Cyrax sarl par courrier avec AR à l'adresse suivante : Cyrax sarl, 208 route de Burange – L3429 Dudelange / Luxembourg. Les frais d'emballage et transport quant au retour et à la réexpédition sont à la charge du client, à l'exception des retours dont la cause pourra être imputable à Cyrax sarl. Le produit retourné doit être dans un état parfait, sans avoir été utilisé, assorti de l'ensemble de ses accessoires, de sa documentation et de son emballage d'origine. Une insuffisance d'emballage peut entraîner le refus de prise en charge. Cyrax doit avoir au préalable accepté par écrit la demande du client et avoir communiqué à celui-ci une référence dossier ainsi que les instructions à suivre pour la procédure de retour. Le non-respect des conditions ci-dessus emportera le rejet pur et simple du retour, étant entendu que Cyrax sarl ne saurait en aucun cas supporter quelque responsabilité eu égard au risques afférents au produit concerné et quand bien même celui-ci serait en ses locaux.

PRIX

Nos prix sont établis en Euro et s'entendent soit Hors Taxes pour les entreprises sous présentation d'un numéro de TVA intracommunautaire valable, soit toutes taxes comprises pour tout client privé / particulier et entreprise luxembourgeoise. Les prix sont valables à la date de la passation de la commande. Nos prix font l'objet d'un barème qui est disponible sur demande. Aucune remise ou ristourne sera admise sans accord préalable par écrit.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Le paiement pour tout client privé/particulier ou entreprise est comptant à réception de la facture de Cyrax sarl. En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 75,- Euro pour le traitement du dossier et préparation du dossier sans suite est facturée. Des délais de paiement sont uniquement accordés aux entreprises et au cas par cas, avec un minimum d'acompte de 50% lors de la commande. Tout autre accord devra être mentionné et accordé par écrit par Cyrax sarl.